

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROJET TERRES FERTÎLE

MISE EN VALEUR DU POTENTIEL AGRICOLE DE L'ILE D'YEU



PRÉSENTATION DU TERRITOIRE DE L'ÎLE D'YEU

L'Île d'Yeu est la seule île de la Région des Pays de Loire. Pour les bateaux venant du sud, elle est un passage obligé en direction de l'embouchure de la Loire et de son port de Saint-Nazaire. Depuis les années 1950, sa population est constante et se situe aux alentours de 5 000 habitants. Aux plus fortes affluences de l'été, on compte 30 000 personnes. Le parc immobilier se compose de 6 000 résidences dont 55% de secondaires.

Son économie locale, diverse et variée, est forte :

- du tourisme,
- du commerce (services) et de l'artisanat,
- de la pêche et de l'agriculture.

Durant la seconde partie du 20^{ème} siècle le « moteur » économique de l'île était la pêche. Au début des années 1990 le port de l'île d'Yeu était le plus grand port français de pêche au thon blanc. Pour des raisons diverses, le nombre de bateaux de pêche a considérablement diminué. Néanmoins, il reste tout de même 40 navires pour 180 marins pêcheurs actifs, ce qui constitue une activité économique de premier plan. Une école des pêches formant des marins pêcheurs et plaisanciers professionnels ainsi qu'une criée locale sont ancrés dans le paysage de l'île. L'agriculture quant à elle a vraiment connu son apogée sur « le caillou » au cours de la première moitié du 20^{ème} siècle. Actuellement, une dizaine d'entreprises agricoles sont répertoriées sur l'île dont la plupart se sont développés depuis quelques années.

LE PROJET TERRES FERT'ILE



Autrefois, la majeure partie des terres de l'île étaient cultivées ou pâturées. Leur vente au profit de la construction de maisons a largement réduit leur surface. Ailleurs, les friches se sont installées, entraînant l'appauvrissement des sols, l'uniformisation des paysages et une perte de biodiversité.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) 2014 a inscrit une volonté de reconquête de l'espace agricole par le classement de plus de 10% des 2 300 hectares de surface de l'île en zone agricole (A). Mais les trois quarts sont actuellement en friche. Le Conseil Municipal a voté, le 21 octobre 2014, le principe d'une « mise en valeur du potentiel agricole sur le territoire de l'île d'Yeu » par la reconquête progressive d'une partie des friches.

Ce projet, intitulé « Terres Fert'île », s'inscrit sur la durée du mandat municipal (2014-2020), sera élaboré et mis en place dans le cadre d'un « Comité de Développement de l'Agriculture » (CDA). La commune accompagnera, au sein du CDA, les associations islaises du Collectif Agricole et de Yeu Demain, ainsi que Terre de Liens-Pays de la Loire, celle-ci ayant pour objectif

de soutenir et accompagner les initiatives collectives d'acquisition et de gestion du foncier agricole.

Les agriculteurs non membres du Collectif Agricole et des citoyens intéressés par cette démarche pourront y être associés. Un appui technique sera sollicité auprès de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER).

Le projet vise à pérenniser les structures agricoles familiales existantes qui ont besoin d'être consolidées, et à accompagner l'installation de porteurs de projets agricoles potentiels, avec l'appui et la collaboration des propriétaires de terrains classés en zone agricole.

Une méthode a été élaborée, en voici les axes principaux :

- D'abord, faire un état des lieux des terres enfrichées existantes : situation, qualité estimée du sol, état actuel, taille, nombre de propriétaires, état des fossés, etc.
- Sensibiliser les habitants permanents comme les résidents secondaires sur l'importance pour notre territoire de développer l'activité agricole.
- Enfin, comprendre ce qui pousse les propriétaires à laisser leur terrain s'enfricher et les convaincre de mettre à disposition ou de vendre leurs terrains aux agriculteurs et porteurs de projet.

Des rencontres individuelles avec les propriétaires, et des réunions d'informations seront organisées afin d'examiner les moyens de mettre en œuvre ce projet. Nous souhaitons que le meilleur accueil soit réservé à cette initiative bénéfique pour tous les habitants et résidents de l'Île d'Yeu.

Pour aider à atteindre ses objectifs, un stagiaire sera présent au sein de la Commune de L'Île d'Yeu. Romain DUBOSCQ, en Master des Développement des Territoires Ruraux du centre Universitaire de Foix (Université Toulouse Jean-Jaurès) prendra ses fonctions du 1^{er} mars au 31 août 2015.

Nous souhaitons que le meilleur accueil soit réservé à cette initiative bénéfique pour tous les habitants et résidents de L'île d'Yeu ainsi qu'à Romain DUBOSCQ qui accompagnera ce projet.



Petite parcelle islaise destinée à la production fourragère



Les terres de l'Île d'Yeu s'enfrichent



Discussions pour définir les zones d'action prioritaire du projet

CONTACTS :

COMMUNE DE L'ILE D'YEU

M. Vincent GIRARD

Service Développement Économique
Mairie de l'Île d'Yeu – Pôle Économique

49, rue des Bossilles

85350 L'ILE D'YEU

02.51.59.49.58

vincent.girard.mairie@ile-yeu.fr

TERRE DE LIEN PAYS DE LOIRE

M. Tanguy MARTIN

Médiateur Foncier

70, route de Nantes

49610 MÛRS-ÉRIGNÉ

06.42.68.97.31

t.martin@terredeliens.org

COLLECTIF AGRICOLE DE L'ILE D'YEU

7, impasse du Bouët

85350 L'ILE D'YEU

collectif.agricole.yeu@hotmail.fr



<https://collectifagricoleiledeyeu.wordpress.com>

ASSOCIATION YEU DEMAIN

BP 103

85350 L'ILE D'YEU

yeu-demain@orange.fr



YEU DEMAIN
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

www.yeu-demain.asso85.fr